

RÉSOLUTION - RÉPUBLIQUE DU KENYA

THÈME : DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONCERNE : LA LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Constatant	que le Kenya est le pays le plus touché par le braconnage de tout le continent africain. Suite à une baisse d'au moins 60% de la population d'éléphants au cours des 50 dernières années, l'ONG ifaw met en place avec succès des mesures importantes contre le braconnage au Kenya.
Alarmée	par la disparition croissante de plus de 30 espèces sauvages, dû au braconnage illégal dont certaines espèces ne comportent plus que 100 animaux, telles que les antilopes des sables.
Déplorant	le manque de financement par l'Etat pour la protection des animaux sauvages.
Insistant	sur l'importance de la faune qui est l'héritage des générations futures et qui est indispensable pour le bon fonctionnement de l'écosystème.
Décide	de mettre en place un système de financement par l'Etat kenyan qui dirigera 0.5% de son budget annuel vers la protection de la faune et plus spécifiquement pour soutenir les associations comme ifaw, qui font démonstration d'efforts prometteurs face à la lutte contre le braconnage. Avec un budget de cette taille, les mesures mises en place par ces associations pourront prendre davantage d'importance dans le combat contre le braconnage.